

BUREAU
RUE
ST LÉONARD
145
LIEGE.

10 C^{MS} LE N^{RO}

LE FRONDEUR

ANNONCES
15 C^{MS}
LA LIGNE
ET A
FORFAIT

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

1^{ERE} ANNÉE



Styber

Le chemin de la Croix

LE FRONDEUR

BUREAUX
Rue St-Léonard, 145

ABONNEMENTS
7 francs l'an.

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le numéro : 10 centimes

ANNONCES
15 centimes la ligne

RÉCLAMES
On traite à forfait

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÈGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

Un vent de fronde
S'est levé ce matin,
Je crois qu'il gronde,
Contre.....

Messieurs les décorés

La période des fêtes nationales est écoulée. Après chaque fête officielle, il est de rigueur, en Belgique, de cribler de décorations tous ceux qui ont pris une part plus ou moins grande à l'organisation et surtout à la désorganisation des festivités.

Lorsqu'il y a une exception, elle est toujours faite en faveur d'une personne qui, tout en montrant le plus grand dévouement lorsqu'il fallait mettre la main à la pâte, n'a pas cru devoir s'aplatir devant les souverains dispensateurs des faveurs... décoratives.

D'abord, qu'est-ce qu'une décoration ou plutôt que devrait-elle être ?

A mon humble avis elle devrait être une suprême récompense accordée par le pays aux grands citoyens seulement ; le mérite, le talent, le génie même n'y donneraient pas droit, sans avoir comme corollaire indispensable, un grand service rendu à la patrie.

Il faudrait que les distinctions honorifiques fussent accordées avec une justice assez stricte pour que l'on pût dire, en rencontrant un citoyen décoré : « Chapeau bas, un grand homme passe ! »

Il est vrai que si ce système avait été mis en pratique depuis 1830, nous n'aurions pas en Belgique, plus d'une bonne centaine de chevaliers de l'ordre de Léopold ; mais, du moins, ceux-là auraient droit au respect de tous.

Si tous les individus qui étalent aujourd'hui avec orgueil un ruban rouge sur leur redingote l'avaient mérité (pas la redingote, le ruban) cela serait flatteur pour l'amour propre national ; jamais pays n'aurait produit pareille légion d'hommes de génie.

Je dis, s'ils l'avaient mérité....

L'autre jour, nous avons dit en plaisantant, que sur les cinq millions d'habitants que renferme notre pays, quarante-sept Belges seulement s'étaient montrés assez crétiens pour n'être pas créés chevaliers d'un ordre quelconque.

Cette plaisanterie n'est pas aussi exagérée qu'on pourrait le croire et le moment n'est pas loin où les non crucifiés ne formeront plus que l'infime minorité des citoyens belges ; une goutte d'eau dans la mer, quoi !

Nous avons d'abord un nombre colossal de gens qui sont décorés de droit.

Citons quelques catégories :

1° Tous les majors de l'armée ;
2° Les colonels de la garde civique ;
3° Tous les fonctionnaires civils atteints de ramollissement administratif ou de gâtisme bureaucratique ;

4° Tous les bourgmestres ayant trente-cinq ans de service ;

5° Tous les échevins, les secrétaires et receveurs communaux, les gardes champêtres et, en général, tous les individus qui ont bien voulu toucher, pendant de longues années, un traitement prélevé sur le trésor de l'Etat, des provinces ou des communes ;

Et enfin, toutes les personnes qui font au ministre une demande en règle, appuyée d'un nombre suffisant de recommandations, de courbettes et de platitudes.

Avouez que c'est flatteur pour les rares personnes qui n'ont pas volé leur croix.

Il est vrai que celles-là sont toujours libres de ne pas la porter ou de ne la porter que... chez ma tante.

Pour moi, il y a longtemps que je ne me fais plus d'illusions là-dessus ; lorsque je rencontre un décoré, cinq fois sur dix je me dis avec conviction : « Voilà un être réputé — à tort — raisonnable et qui a été assez sot pour accepter une croix qu'il n'a pas gagnée ou assez plat pour la solliciter. »

Ainsi soit-il.

NIHIL.

Résumé politique

Après les interminables séances tenues cette semaine à la chambre des lords et au parlement, le Gouvernement britannique vient d'élaborer un projet de loi décrétant que pour aspirer à représenter le peuple, les citoyens anglais devront apporter la preuve qu'ils sont capables de jeuner autant que le docteur Tanner et de rester éveillés pendant 50 jours.

On croit que le projet ne sera pas admis.

Indépendamment de toutes les décorations que le saint roi d'Espagne a décernées à son rejeton à venir, on assure que le pape accordera à son futur filleul l'emploi d'espoir du monde chrétien. Les appointements seront réglés suivant capacités.

L'application des décrets du 29 mars s'est faite en France de la façon la plus courtoise on n'a lapidé que 33 jésuites et le gouvernement est disposé à faire de nouvelles concessions.

L'Univers proteste énergiquement contre les Rev. Pères qui accepteraient les avantages offerts par le cabinet républicain ; l'organe du jésuitisme en France réclame pour toute sa rédaction le sort qui a été fait aux 33 lapidés.

Le S^t Siège a fait une importante commande de palmes pour donner aux nouveaux martyrs qui seront ainsi doublement des palmipèdes.

De Constantinople on mande que le Sultan est disposé à mettre à la porte les représentants des puissances étrangères qui ont envoyé des vaisseaux à Dulcigno.

L'Empereur de Russie s'est fait confectionner un bonnet de nuit perfectionné qui doit l'avertir de la présence des nihilistes dans un rayon de 600 mètres. Il a donné des ordres pour qu'immédiatement on extermine tous ceux qui se trouveront à cette distance de sa personne lorsque l'avertisseur fonctionnera.

Le Jérôme Paturot qui a construit le bonnet a reçu une gratification de 6 kopecks et le titre de fournisseur de sa majesté.

Le prince de Bismarck rumine depuis quelque temps un projet dont l'adoption aurait pour effet de rendre obligatoire pour les députés socialistes le port de la muselière.

Les chiens de l'empire organisent, sous la présidence du molosse favori du chancelier, un grand meeting pour revendiquer le droit de porter seuls, l'ornement dont on veut agrémenter les députés mentionnés plus haut.

La police allemande a reçu des ordres très sévères afin d'appliquer par anticipation la future loi ; l'administration communale de Liège a été priée d'envoyer provisoirement ses Zoulous en Allemagne.

SIC.

Police ! police !

Il vient de se produire à Liège un nouveau crime — comme il s'en est commis d'ailleurs assez bien depuis quelque temps — et il est plus que certain que les auteurs en resteront inconnus.

Tout cela parce que dame police n'a pas eu le nez assez fin pour découvrir, en temps utile, qu'au lieu d'un accident, il s'agissait, en cette occurrence, d'une mort violente.

La Meuse s'est élevée, avec juste raison, contre l'incurie de nos sbires. Il est vraiment déplorable qu'à Liège, ville des plus importantes du pays, il puisse se passer de pareils faits sans que leurs auteurs soient immédiatement découverts. Nous nous associons à l'organe, en titre, des tirs aux pigeons, lorsqu'il réclame hautement une réorganisation complète de notre police judiciaire.

Cette police est faite de la façon la plus déplorable et, il faut bien le reconnaître, elle est composée, en grande partie, de gens qui ne parviennent guère à conquérir l'autorité nécessitée par les circonstances.

Manque de tact, manque de clairvoyance, parce qu'il y a un manque d'éducation et manque d'intelligence.

Les agents de Liège, pour un fait anodin, une peccadille, alors qu'ils se croient en droit de nous dresser un procès-verbal, nous empoignent au collet, et, leur violence, amène souvent des représailles, toujours funestes... à l'arrêté.

Ils n'ont pas, il faut en convenir, la manière propre et décente de vous conduire au violon.

Et puis ces mesurés bêtes qu'on prend contre eux !

Comme celle de leur faire subir les frais résultant des accrocs que subissent leurs vêtements dans une bagarre.

Alors que la force publique est aussi nécessaire dans une rixe que les eaux alimentaires le sont dans un incendie.

On leur dit : « Fallait pas qu'y aille ! »

Dans ce cas le bourgmestre agit tout-à-fait comme celui qui, possédant un parapluie neuf, ne l'ouvrirait pas dans la crainte de lui faire subir une onnée désastreuse.

Et dire cependant qu'il y a de si beaux exemples à suivre.

Mais pas dans un pays où on favorise les malfaiteurs en leur procurant leur petite obscurité entre les minuit et les 1 heure du matin.

Londres entre autres !

ASPIC.

Horte-pisci-nauti-culture.

On s'est longtemps étonné de voir une partie de l'immense lac d'Avroy privé de sa parure de gazon.

Les grrrands journaux se sont même occupés de ce fait de la plus haute importance.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos charmantes lectrices que, sous peu de temps, sur ces rives poétiques et pittoresques où le tourlourou et sa payse viennent causer d'amour, s'élèvera un rocher superbe. Les pierres qui doivent le composer sont déjà arrivées.

Sur ces roches abruptes ruissellera une cascade dont les bassins des terrasses fourniront les eaux.

Cela rappellera la cascade du Niagara comme l'île qui a surgi du milieu des ondes limpides du lac rappelle la Nouvelle-Hollande, Madagascar ou Taïti.

Le lac est aujourd'hui peuplé. On y avait d'abord apporté deux cygnes à qui l'on doit apprendre une cantate de Hymans pour

les fêtes de 1881, mais sur la réclamation des administrateurs du journal *La Meuse* on y a ajouté trois canards. On a eu la galanterie de les choisir de la même couleur que les cygnes pour rendre hommage à la candeur et à l'innocence immaculée du rédacteur en chef de ce journal ministériel.

De plus on m'a assuré une chose, sous le sceau du secret... c'est pourquoi je m'empresse de vous la conter.

Notre échevin des travaux publics a été tellement enchanté de ses voyages à la mer qu'il ne rêve plus que flottes et vaisseaux. Aussi en revenant par Anvers, il s'est entendu avec la Société de navigation transatlantique qui a mis son plus grand steamer à la disposition de notre éminent échevin.

On prend des mesures pour faire arriver ce navire de 2.800 tonneaux sur le lac d'Avroy où il sera employé à faire des voyages de longs cours d'une rive à l'autre.

Vu l'habitude que l'on a de donner les emplois à des étrangers, c'est un amiral suisse qui aura le commandement de ce steamer.

L'échevin des travaux publics sera nommé commodore et ajoutera une paire d'épaulettes à graines d'épinard à son élégant habit bleu.

Par la suite on complètera la flottille, Avroy deviendra port de mer et les Liégeois pourront se donner les émotions d'une traversée de plusieurs jours.

Ce sera là une rude concurrence aux ânes (à 4 pattes) qui font actuellement le plus bel ornement de nos boulevards.

VERAX.

On nous écrit de Bruxelles

Bruxelles, 3 Septembre 1880.

Fêtes jubilaires et caniculaires, il est temps que ça finisse. Ouf ! Epongeons-nous, mes frères.

Toujours banqueter, toujours musiquer, toujours chanter, toujours congresser, toujours crier : Vive le Roi ! Voire même vive la Reine, la Princesse, l'Archiduc, que sais-je encore : ça devient fastidieux et fatigant, mille sabretaches !... Crions encore une bonne fois vive la Belgique et la liberté ! et... arrêtons les frais : voilà mon opinion.

Ce n'est peut-être pas celle des cabaretiers de la capitale ; il a fait furieusement « soif » à Bruxelles, ces jours-ci. Ce qu'il a coulé de flots de féro dans les gosiers secs, est inouï.

Le petit commerce bruxellois a donc encaissé de jolis bénéfices pendant la quinzaine écoulée. Mais notre population ouvrière n'a guère eu à se féliciter de la sollicitude officielle. La célébration de nos cinquantes années de paix et de prospérité ont mis littéralement sur les dents nos ouvriers par un chômage forcé et sans aucune espèce de compensation.

Pendant qu'on exaltait en discours ronflants et en expositions brillantes les miracles de notre industrie, on faisait insoucamment le vide dans la caisse des travailleurs. Pour ces braves gens, notre jubilé national est un véritable pompe pneumatique : dépenses multiples et gain nul ; total : misère.

Il eût été difficile peut-être d'éviter cette ombre sinistre au tableau officiel de nos réjouissances. Et puis, n'était-il pas convenu, décrété, que tout le monde en Belgique nage littéralement dans la joie et l'abondance : tous sur le pont du navire richement pavoisé aux couleurs nationales... personne à la mer ! Ah que ce serait beau, si c'était seulement à moitié vrai !

Mais hélas ! rengaines, tam-tams, réclames et décorés. — Silence dans les rangs, mille sabretaches ! Et encore une fois : Vive la Belgique !

Si pour varier les plaisirs, nous parlions des Afghans !...

D'après les dépêches Havas les Anglais avaient déjà anéantis deux fois ces prétendus barbares, mais j'ai toujours remarqué que les peuplades, anéantis dans les pays lointains, repoussaient avec une rapidité vertigineuse.

Il paraît que, cette fois, ce sont les Anglais qui risquent fort d'être anéantis par ces sauvages, armés de canons Armstrong et de fusils perfectionnés qui leur sont tombés du ciel — à moins que... mais chut ! pas de politique. Soyons prudents ; car on assure que les Afghans pourraient bien amener en Europe les innombrables populations de l'Asie, qui, depuis longtemps, projettent ce voyage de plaisir (aller et retour sans réduction) à la seule fin de nous égorgier un peu et de nous dépouiller tout-à-fait.

Quant aux Européennes, on sait que les Asiatiques en sont grands amateurs. Voyons, mesdames, préparez vos atours et vos plus séduisants sourires : l'avenir vous réserve peut-être les loisirs voluptueux

et inédits du sérail. Avec Béranger, répétez en chœur :

Vivent nos amis, les ennemis !

Vous savez que la Famille Royale

Le Roi par ci
La Reine par là

se prépare à la villégiature. La Reine part pour Aix. Cette localité a été préférée à Ans-les-Bains et à ses eaux bronzugineuses par suite de la présence (signalée en haut lieu) dans ces parages des honorables échevins de l'Instruction et des Travaux publics de Liège. Les avantages physiques de ces aimables gentlemen ont paru présenter quelque danger pour la sécurité des cœurs des femmes de chambre et dames d'honneur de Sa Majesté. Ceci est absolument confidentiel.

Quant au Roi, il ira à Ostende où, dit-on, il doit inspecter (il en a contracté à Bruxelles la douce habitude) une exposition de nouveaux costumes de bains pour dames, d'un système ingénieux et d'un effet ravissant — surtout au sortir de l'eau. On signale comme devant particulièrement se distinguer dans cette exhibition costumière et féminine Mesdames N., D. et F. de Liège.

Mais assez de révélations comme cela. Ne ferais-je pas bien moi-même d'aller piquer une tête dans l'onde amère ?

Oui, n'est-ce pas ?

A dimanche, donc.

LANCEDROIT.

A L'EXPOSITION

Des produits de notre industrie,

Dont est si fière la patrie.

On a fait exhibition.

J'admire ces trésors d'adresse

Et contemplant avec ivresse

Cette belle exposition

Quand soudain des diabolins roses

Montrèrent à mes regards surpris

Un écriteau : Toutes ces choses

Sont à vendre au plus juste prix.

Je vis des croix de toutes sortes

Et d'ambitieux des cohortes ;

Des rubans de toutes couleurs ;

Gras employés, juges sévères,

Portefeuilles de ministères,

Hauts magistrats, ambassadeurs.

Et toujours des diabolins roses

Montraient à mes regards surpris

Un écriteau : Toutes ces choses

Sont à vendre au plus juste prix.

Au carré de l'horticulture,

Près des trésors de la nature,

Des roses j'admire les sœurs ;

Brunes piquantes, tendres blondes

Riches merveilles des deux mondes

Étalent leurs fraîches blancheurs,

Quand encor mes diabolins roses

Montrent à mes regards surpris

Un écriteau : Toutes ces choses

Sont à vendre au plus juste prix.

Je quittai toutes ces merveilles

Et je me bouchai les oreilles

Pour ne pas entendre toujours

La voix agaçante et maudite

Qui se mettait à ma poursuite

Me criait : Chefs-d'œuvre, amours

Croyez-en les diabolins roses

Et ne vous montrez pas surpris,

Dans tous les lieux toutes ces choses

Sont à vendre au plus juste prix.

VINDEX.

FRONDONS...

La Meuse a publié dernièrement une lettre, signée « un instituteur » et renfermant un éloge bien senti de l'illustre clérico-doctrinaire qui fait le plus bel ornement de notre députation permanente : j'ai nommé M. Germeau.

La lettre se termine par ces mots, que l'auteur met dans la bouche d'un instituteur.

« A que n'avons-nous un M. Germeau dans chaque province. »

Cette simple phrase nous prouve que, malgré la chaleur le besoin de bûches se fait encore vivement sentir dans d'autres provinces.

CRAC.

Correspondance.

A un lecteur de *Hollogne-aux-Pierres*. — Nous ne pouvons insérer les lettres non signées.

AU PERRON

Notre ex-voisin le *Perron Liégeois*, annonce sa prochaine transformation en journal quotidien.

Le succès de notre vaillant confrère est bien fait d'ailleurs pour encourager tous ceux qui croient au prochain triomphe des idées franchement libérales.

Nous souhaitons du fond du cœur, bonne chance à notre confrère aîné :

*Petit Perron deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie....*

Et nous sommes certain, que le Dieu des Gueux lui accordera très longue.

NIHIL.

FAITS D'ETE

Nous apprenons à l'instant que les deux ouvriers occupés aux importants travaux de la passerelle viennent de se mettre en grève. Après s'être formé en cortège sur la place du conservatoire, les travailleurs se sont rendus en chantant la Marseillaise, chez M. l'Ingénieur Directeur.

Cet honorable fonctionnaire a harangué les manifestants avec l'élégance de langage qu'on lui connaît, malheureusement l'éloquence de M. Mahiels, trop entachée de classicisme pour être à la portée du peuple, n'a pu convaincre les deux grévistes.

Un meeting a été convoqué pour ce soir ; les troupes sont consignées, et M. Ziane a été rappelé d'Ostende par télégramme ; nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements qui se préparent. La plus vive émotion règne dans toute la ville.

On annonce le prochain retour en ville de M. Ziane.

La direction des travaux organise paraît-il une grande manifestation à l'occasion de cette solennité.

Le BRAVE commandant des pompiers désolé de la perte de sa musique a commandé un orchestron portatif.

Les manifestants se proposent d'offrir à l'honorable échevin des travaux, au lieu de bouquets et de couronnes, un buste en boudin blanc sortant des ateliers de M. Hallin, charcutier en chef de la ville de Liège.

La passerelle sera illuminée, M. Mahiels parlera distinctement et — par extraordinaire — M. Bérard ne dira rien du tout.

On se demandait depuis longtemps pourquoi l'administration communale avait flanqué d'un agent de police les 2 pompiers qui gardaient autrefois le jardin botanique.

Cette importante question a été résolue par un de nos abonnés. Il paraît que le séjour du jardin est assez ennuyeux et que le fonctionnaire en question est chargé de faire au beau sexe une cour colorée afin d'engager la plus belle moitié du genre humain à fréquenter le jardin.

Entendu au concert du National.

Le gros secrétaire du Pavillon Flore, cherchait vainement une chaise, tant la foule était grande.

Alors un monsieur, parfaitement assis, lui dit en manière de consolation :

— Erre Billon !

Comme par un courant sympathique, le basson se mit à ronfler d'une façon sonore, puis s'évanouit.

La justice informe !

On nous apprend qu'un jeune docteur (28 ans) du quartier de l'est, vient d'enlever à sa tendre mère une jeune et innocente personne de 65 ans.

Une plainte en détournement de mineure avait été déposée, mais le docteur en question ayant épousé sa victime l'affaire n'aura pas de suite.

Librairie du FRONDEUR

Les oraisons funèbres de M. Jean Fontaine et de l'Esprit d'apropos ; en 489 volumes et 149 suppléments.

CORTÈGE HISTORIQUE.

PAR Crac



Gust. - Il y a mielle qui nous regarde

Philippe le bon le démocrate

un communier
Toujours il y a eu du péché et des cornes

Mon royaume pour un féro

La Belgique libre et indépendante

Marie - Thérèse et M^{re} sa mère

Réception d'une société quelconque
(chant - camarade, jeu de quilles etc) - Oui! Messieurs je suis fier de la dire nous avez bien mérité de la patrie

Réception des combattants de 1830
(sur le paré de Bruxelles)